

Barie Village

Journal municipal de Barie - n° 10 - juillet 2018



Barie a pris ses quartiers d'été

Le soleil est enfin au rendez-vous, les enfants sont en vacances, les potagers et les vergers ont pris des couleurs, des fêtes se préparent... c'est l'été à Barie. Demandez le programme !

Le coup d'envoi de la période estivale a été donné le vendredi 6 mai au soir avec une joyeuse partie de bubble foot organisée sur le stade municipale à l'intention des adolescents. L'occasion, pour les élus de rappeler aux familles que le gymnase est ouvert jusqu'au dimanche 20 août inclus pour que chacun puisse venir pratiquer différentes activités sportives: tennis de table, badminton, basket, volley-ball, billard, tennis.

Cette initiative, maintenant traditionnelle, est assez rare pour une petite commune. Elle traduit la volonté du Conseil municipal d'offrir des loisirs gratuits et de qualité à tous. Paris ou Langon ont leur plage. A son échelle, Barie n'est pas en reste !

Rappelons que les installations sont en accès libre 7 jours sur 7, à partir de 14h et jusqu'à fermeture des portes par les élus vers 21h. Voire plus tard, si des jeunes veulent veiller davantage, à la condition qu'ils

s'engagent à laisser le gymnase en ordre, éteint et fermé.

La fréquentation du site est placée sous la responsabilité des familles, aucune surveillance n'étant assurée. Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent donc s'y trouver que s'ils sont accompagnés.



C'est la fête au village

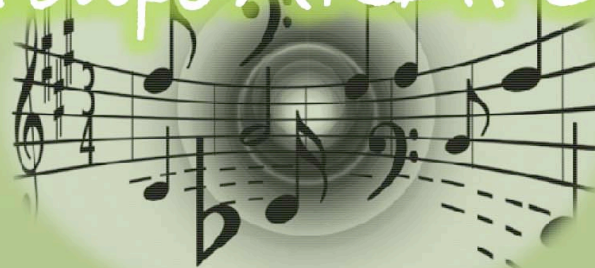
Chaque dernier week-end de juillet, Barie sort ses lumières guinguette pour trois jours de festivités. L'équipe du Comité des Fêtes est mobilisée pour que l'édition 2018 soit une réussite et que toutes les générations en profitent pleinement.

Vendredi 27 Juillet



Concert
gratuit

GROUPE ARDIPOP



Samedi 28 Juillet

14H30 Concours de pétanque

18H30 Soirée concert avec les groupes
Mejazz et Mud Shot

Buvette &
Restauration
sur place



23H00 : Feu d'artifice

Dimanche 29 Juillet

9H00 : concours de belote
Vide grenier organisé par le BCBC

L'affiche ci-dessus vous dira presque tout du programme concocté par Régis Schockmel et son équipe. Marché traditionnel, concerts, feu d'artifice offert dorénavant par la Commune, concours de pétanque et de belote, vide grenier organisé par le BCBC, buvette, grillades... Tous les ingrédients sont réunis pour que ces trois jours soient un temps fort fédérateur pour le village et tous ses habitants. A

noter aussi - mais ce n'est plus vraiment une nouveauté - le stand tenu par les élus du Centre Communal d'Action Sociale au vide grenier du dimanche matin pour vous proposer fruits et légumes fraîchement récoltés - et souvent généreusement offerts - par les producteurs de Barie pour financer les aides apportées aux Bariots en difficulté et aux familles. Une belle occasion d'acheter local !

L'Opéra fidèle au rendez-vous

L'Opéra de Barie attaque sa seconde décennie plus enthousiaste que jamais ! Jean-Marc Choisy, son créateur et Président, présente les trois œuvres à l'affiche cette année.

Cyprien, ôte ta main de là (Messenger)

“Ce n'est certes pas la partition la plus importante d'André Messenger et nous sommes loin de Véronique ou de Monsieur Beaucaire.

Ce qui fait l'originalité de cette pochade, c'est son titre qui interpelle et une trouvaille dramaturgique...dont on ne vous dira rien pour ne pas déflorer le plaisir que vous prendrez à cette fantaisie légère”.

Le 66 (Offenbach)

“Tout est une question de sens ! Le pauvre Frantz, le héros de l'histoire, l'apprendra à ses dépens. Il reste pauvre... mais a trouvé une « femme jolie ». Quant à la morale qui pourrait être “l'argent ne fait pas le bonheur ou on n'est pas plus heureux pauvre que riche”, elle convenait bien au public de l'époque car celui qui allait au théâtre en avait, de l'argent”.

Mr Choufleuri (Offenbach)

« Le ministre de l'intérieur écrit une opérette. Quel titre pour la presse à scandale ! Certes Mr de Morny, Président du corps législatif et Ministre de l'intérieur, signe Mr de Saint Rémy, mais tout le monde sait qui est l'auteur de cette histoire dans laquelle on se moque d'un bourgeois nouveau riche et... des chanteurs italiens.

« Dans ma lignée, nous sommes tous des bâtards de mère en fils. Je suis arrière-petit-fils d'un roi (Louis XV), petit-fils d'évêque (Talleyrand), fils de reine (Hortense de Beauharnais, Reine de Hollande) et frère d'empereur (Napoléon III) » Il n'y a qu'Offenbach qui puisse s'enorgueillir d'avoir eu un tel librettiste”.

14,15,17 et 18 août 2018

Cyprien ôte ta main de là
Le 66 !
Monsieur Choufleuri

Venez faire le plein de bonne humeur !

Réervations sur www.operadebarie.fr

Onzième année
Opéra de Barie
33190 BARIE

Entrée 12€
C'est pour les moins de 18 ans
Tous les ans

Bel Canto dès 19h30

Renseignements : 06 52 90 87 56

Infos pratiques

Quatre représentations les 14, 15, 17 et 18 août. Bel canto à partir de 19h 30, opérettes à 21h. Entrée 6 € pour les Bariots et 12 € (gratuit pour les moins de 18 ans). Repas à table 21 €, uniquement sur réservation au 06 52 90 87 56. Egalement grillades et buvette.



Les bons plans des espace Ados du Réolais en Sud Gironde

La CdC du Réolais en Sud-Gironde a du succès avec son offre de loisirs et de séjours Ados Eté 2018. Si les camps affichent déjà complets, plusieurs journées proposent encore des places : "Sports Vacances" (17 au 19/7), Aqualand (20/7), Course d'orientation (26/7), Soirée discothèque (27/7), Les jeunes Chefs (cuisine du 6 au 10/8), activités nature et canoë (13/8), bowling (16/8), Journée sports (17/8).

Rens. et inscriptions : PRJ de la Réole, 06 32 93 07 11.

Bientôt une aire de jeux pour enfants

La création d'une aire de jeux pour enfants figurait parmi les engagements de l'équipe municipale élue en 2014.

«D'autres investissements plus urgents et/ou obligatoires, comme la mise aux normes de la Mairie, ont occupé les premières années du mandat, mais nous n'avons pas oublié ce projet, explique Emmanuel de Lestrade, l'adjoint-au-Maire délégué à l'enfance et à la jeunesse. D'autant plus que, dans l'intervalle, plusieurs naissances sont intervenues dans le village et que des jeunes familles sont arrivées ».

Cet investissement a donc été inscrit au budget



2018 de la commune et sera réalisé si possible avant la fin de l'année. « Nous avons consulté plusieurs entreprises et étudié différents emplacements. Au final, c'est le stade qui a été choisi.

Central, suffisamment loin de la route pour prévenir tout accident, déjà enherbé, ce lieu présente tous les avantages, résume l'élu. Sans empêcher la pratique des sports collectifs, il permettra notamment aux familles venant à des matches de basket, de profiter des équipements que nous avons choisis ». Découverte prévue à l'automne lors d'une petite inauguration à laquelle tous les enfants Bariots seront bien sûr conviés.

tomme lors d'une petite inauguration à laquelle tous les enfants Bariots seront bien sûr conviés.

Une borne Relais pour recycler le textile

L'association Le Relais a implanté un conteneur sur le site du cimetière qui accueille déjà le point d'apport volontaire du Sictom du Sud Gironde pour le verre, les emballages plastiques et le papier/carton.

Vous pouvez y déposer vêtements, linges de maison, chaussures et autres articles de maroquinerie. En bon ou en moyen état, mais propres et placés dans des sacs en plastique.

Installée le 6 juin dernier, cette borne facilement identifiable a déjà collecté plus de 100 kg. Un bon début, ce qui n'est pas étonnant dans un département de la Gironde très actif avec plus de 500 conteneurs et 3 100 tonnes récupérées en 2017.

Fondée en 1984 par Emmaüs et aujourd'hui développée dans toute la

France, cette activité est particulièrement exemplaire puisque les produits collectés dans notre région, après avoir été triés dans un atelier ouvert à Bordeaux en 2014, sont revendus à 64% dans 4 friperies et une boutique en ligne (www.labelemmaus.com). Le produit de ces ventes permet de

financer 70 emplois, dont 50 en insertion au sein d'une société coopérative.

Et comme rien ne doit se perdre, les textiles trop abîmés pour être réutilisés (36%) sont transformés en isolants thermique et en chiffons.

Permanence Ma commune, ma santé le 11 octobre

Le CCAS de Barie a passé une convention avec l'association ACTIOM pour permettre aux habitants du village de profiter d'une douzaine de formules de mutuelles et complémentaires santé, accessibles à tous et à des tarifs particulièrement avantageux puisque collectifs et négociés sur un large territoire avec plusieurs partenaires.

L'association tiendra une permanence à la Mairie de Barie le jeudi 11 octobre en matinée pour rencontrer les personnes intéressées suffisamment tôt et leur permettre de résilier dans les délais leur précédent contrat au 1er janvier 2019.

Merci de prendre rendez-vous auprès de Mme Lauriac Dupin au 06 35 78 58 58.



Le Budget 2018 est arrivé !

Maîtrise des dépenses, poursuite des investissements et stabilité fiscale sont les maîtres mots du Budget municipal 2018 de la commune.

Bernard Pagot, le Maire de Barie, l'avait annoncé lors des vœux du Conseil municipal en janvier dernier: après le gros effort financier consenti par la commune pour la mise en accessibilité de la Mairie, et en attendant les chantiers prévus dès 2019 à la salle des sports et à l'église, prudence et modération marqueraient le budget municipal 2018.

C'est donc sans surprise que le Conseil municipal a approuvé au printemps un programme d'investissements raisonnable, même si quelques opérations intéressantes y sont inscrites.

C'est le cas, par exemple, de l'aire de jeux pour enfants prévue sur le stade (voir page ci-contre). Côté bâtiments, 60 570 € vont permettre de provisionner 47 000 € pour les travaux d'accessibilité déjà cités, de réparer la cloche, de poursuivre les remplacements de menuiserie dans les logements communaux ou de réparer le sol du terrain sportif

Les chiffres clés du Budget 2018

Budget de fonctionnement

329 463 €

dont charges de personnel

75 060 €

Budget d'investissement

110 170 €

Produit des impôts locaux

82 883 €

Emprunt

0 €

Encours de la dette

143 078 €

situé devant la salle des sports. 18 600 € iront à l'amélioration de la voirie communale.

Côté fonctionnement, rien de particulier à signaler si ce n'est un petit effort salarial en direction des agents municipaux ou une harmonisation des subventions versées aux associations qui animent le village (Détente et loisirs, les BariOlés, l'Opéra de Barie), un effort particulier étant réalisé pour le Barie Castets Basket Club eu égard à son engagement éducatif.

Dernier point, celui qui intéresse probablement le plus les contribuables: la commune a décidé

de ne pas augmenter les taux d'impositions en 2018. Le Conseil départemental de la Gironde et la CdC du Réolais en Sud-Gironde ayant pris la même décision, la légère augmentation d'impôt que chacun constatera sur ses avis d'imposition ne sera le fruit que du relèvement des bases d'imposition décidé par l'Etat.

L'état des finances communales à fin 2017 analysé par la Trésorerie de Langon

Barie présente une bonne santé financière. En 2017, les charges réelles de fonctionnement augmentent de 8,24 % (-8,83 % en 2016). Les produits réels de fonctionnement augmentent de 5,05 % en 2017 (+4,58 % en 2016).

La capacité d'autofinancement (CAF) est positive et passe de 62 897 € en 2016 à 60 831 € en 2017. La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.

Cette CAF nette permet de financer les dépenses d'investissement. Elle passe de 182 € par habitant de la commune en 2016 à 159 € en 2017. Ce ratio situe la commune au-dessus de la moyenne du département (78 € par habitant) en 2017.

La commune a souscrit un emprunt de 120 000 € (1). L'encours total de la dette augmente de 103 849 €. L'encours total de la dette s'élève à 183 078 € (1) à la fin de l'exercice 2017, soit 629 € par habitant de la commune pour 382 € par habitant du département.

Le ratio encours des dettes bancaires et assimilées sur la capacité d'autofinancement s'élève à 3,01. Il démontre que la commune pourrait rembourser en trois ans le total de sa dette à la clôture de l'exercice en consacrant l'autofinancement exclusivement au remboursement de ses emprunts.

L'annuité des dettes bancaires (capital + intérêts) s'élève à 62 € par habitant de la commune pour 55 € par habitant du département. Elle représente 7,55 % des produits de fonctionnement. Ce ratio est satisfaisant.

(1) Les chiffres donnés pour l'emprunt et l'encours de la dette incluent un prêt-relais de 40 000 €, remboursé par la commune dès 2018 après un remboursement de TVA par l'Etat.

Une page se tourne

La Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde pour entretenir les ouvrages qui protègent
Une réunion a permis, fin juin, de mieux

La salle des fêtes de Barie était bien garnie, le 20 juin dernier, pour la dernière réunion de l'ASA des digues de Barie à Castets. Au menu

des débats : la dissolution de l'association au 31 décembre prochain et la prise en charge des digues par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde dans le cadre de sa nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Ce transfert de compétence, voulu par l'Etat, était connu depuis de longs mois. Il est désormais effectif. « Nous avons suivi ce dossier de près, observe Bernard Pagot, le Maire de Barie. Non pas pour nous y opposer – nous n'en

avons pas vraiment les moyens – mais au minimum pour veiller à ce que les intérêts et la sécurité de la commune ne soient pas menacés ».



Guy Fazembat et les représentants de la CdC du Réolais en Sud-Gironde à Barie le 20 juin.

Les réponses que sont venus apporter à Barie Pascal Lavergne (Vice-Président de la CdC en charge du dossier), Marina Galman (directrice du pôle urbanisme / développement durable) et Valérie Briche (technicienne récemment recrutée) ont globalement rassuré les participants. Pascal Lavergne, notamment, a bien insisté sur

la volonté de la CdC de mettre les moyens humains, techniques et financiers suffisants pour que les ouvrages qui lui sont transmis soient préservés et même renforcés si possible. « Nous

3 questions à Guy Fazembat

Président de l'ASA des Dignes de Barie à Castets

- Ca y est, une page est tournée. La CdC du Réolais en Sud-Gironde a pris le relais de l'ASA pour l'entretien des digues. Quel est votre sentiment ? L'inquiétude ? Le soulagement ? La confiance ?

- Non, je ne suis pas vraiment inquiet. De toute façon, nous n'avons pas le choix. Maintenant, c'est l'avenir qui nous dira si c'est positif. Bien évidemment, je souhaite que ça marche. Il faut que ça marche ! Le bon état des digues est trop important pour le village. Il n'y a pas de raisons que ça ne marche pas si la CdC fait le boulot comme elle s'y est engagée. Que son Vice-Président vienne lui-même à Barie nous rencontrer et répondre à toutes nos questions est déjà un bon signe.

- Dans toutes les annonces qui ont été faites lors de cette réunion, lesquelles vous ont le plus rassuré ?

- D'abord, il y a un engagement humain important avec le recrutement d'une technicienne qui a l'air motivée. Si la CdC nous confie, comme elle s'y est engagée, l'observation au quotidien des ouvrages et la fermeture des portes en cas de besoin, la proximité restera assurée et c'est essentiel.

Et puis, n'oublions pas l'aspect financier: la CdC aura plus d'argent pour entretenir les digues. Nous ne disposons pour notre part que du seul produit des cotisations, soit environ 18 000 €. Près de la moitié allait au faucardage, ce qui limitait forcément notre capacité à réaliser des travaux.

pour les digues de Barie

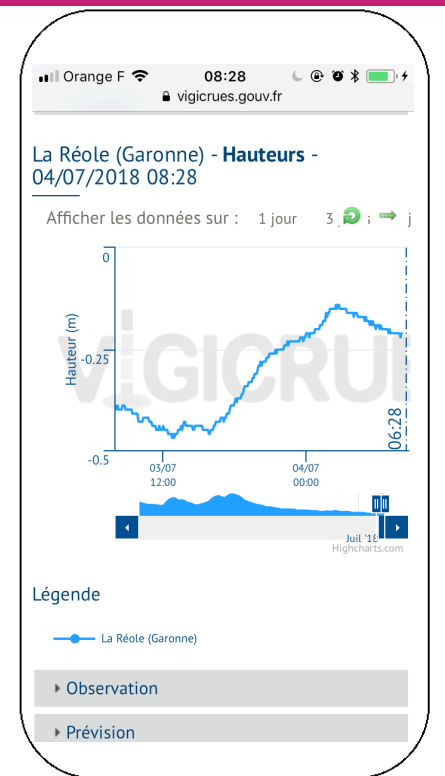
a pris le relais de l'Association des Dignes de Barie le village contre les inondations. comprendre les enjeux de cette mutation.

avons souhaité beaucoup dialoguer avec les ASA qui possèdent une parfaite connaissance de l'histoire et du terrain. Nous nous sommes aussi rapprochés de la CdC Val de Garonne, dans le Marmandais. Pour nous, l'objectif est d'aller dans la simplicité au service de l'efficacité".

Le Vice-Président de la CdC a également promis des moyens suffisants (270 000 € par an pour l'ensemble des digues du territoire) financés solidairement non plus seulement par les habitants des communes concernées, mais par les 25 000 Sud-Réolais. Cela se traduira, soit-dit en passant, par une baisse de la participation des Bariots. "Des sommes ont déjà été provisionnées pour pouvoir faire face à une éventuelle urgence et pour commencer à financer les études de danger que nous allons commander pour avoir un diagnostic précis de l'état des digues à ce jour".

Enfin, pour remplir au mieux sa nouvelle compétence, la CdC a donc recruté Valérie Briche. Nul doute qu'on la verra régulièrement à Barie ces prochaines années !

L'information: une absolue nécessité



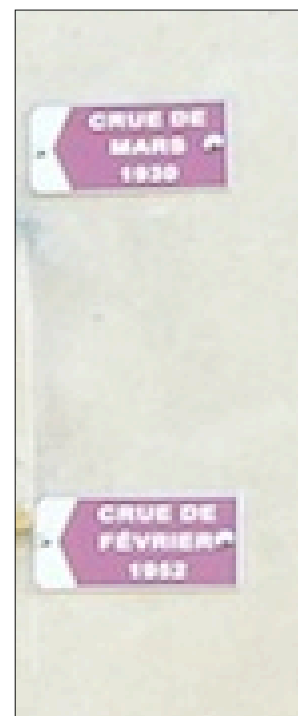
Rien ne presse, mais tous les Bariots ont dans la tête l'idée que tôt ou tard, la Garonne nous réservera un caprice. Autant s'y préparer.

Pour cela la priorité numéro 1, c'est l'information.

La Mairie rappelle à tous les habitants de l'informer

de tout changement de numéro de téléphone afin qu'ils puissent être prévenus d'une alerte par l'automate d'appel mis en place en 2015. N'oubliez pas non plus le service vigiecrue consultable d'un seul clic sur barievillage.fr

Et pour tous ceux qui n'ont pas connu les inondations, rien ne vaut, pour se faire une idée, les panneaux posés récemment sur la façade de la Mairie pour donner à voir les hauteurs atteintes en 1930, 1952 et 1981. Ca calme !

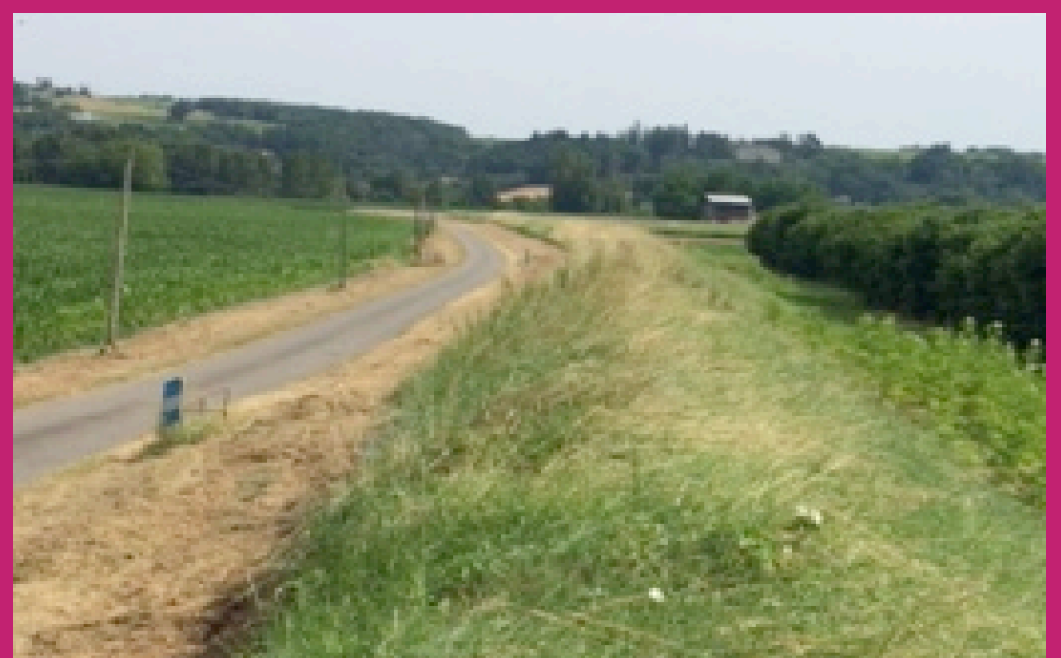


- Dans quel état, l'ASA transmet-elle les digues aujourd'hui ?

- La CdC a prévu une étude qui le dira précisément. Mais je ne suis pas inquiet. Fin 2017, comme chaque année, la Réserve communale a effectué une inspection minutieuse de la totalité des digues et elle n'a rien relevé de particulier si ce n'est, ici ou là, des petites pousses d'arbustes, des ronces, etc. Ce bon état général est le fruit d'un travail d'entretien très régulier. Sans oublier les travaux plus importants réalisés ces dernières années comme, par exemple, la dépose, le nettoyage et la réparation des portes au Bourdoit.

Ceci dit, nous ne sommes jamais à l'abri. Je me souviens qu'un jour, un chasseur venu au pied de la digue ramasser un faisan avait découvert tout à fait par hasard un petit trou qui s'était révélé plus important que prévu. Nous étions immédiatement intervenus pour éviter que les dégâts ne s'aggra-

vent. Cela prouve que l'observation au quotidien est indispensable. Pour beaucoup d'entre-nous, c'est d'ailleurs un réflexe. Dès que nous longeons, une digue, nous avons toujours l'oeil aux aguets. Et cela restera vrai. D'où l'importance que les jeunes générations prennent le relais.



L'agence Postale de Barie réouvrira le mercredi 25 juillet. Elle accueille le public les mercredi et vendredi de 9h à 12h.

La Mairie sera fermée du jeudi 9 août au mercredi 28 août inclus.

Prévention canicule - Les personnes âgées et isolées peuvent se faire recenser auprès du secrétariat de Mairie.

Une extension du cimetière communal bientôt à l'étude - Le Conseil municipal va prochainement étudier l'extension du cime-



tière qui n'offre à ce jour quasiment plus de places. Les personnes intéressées par l'achat d'une concession sont invitées à se faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie.

Accès aux Droits - Le fourgon @pefem rural'it est à Barie un mercredi sur deux de 14h à 15h. Permanences les 25 juillet, 22 août, 5 et 9 septembre, 3, 17 et 31 octobre, 14 et 28 novembre et 12 décembre. Ce bus propose des services gratuits et accessible à tous: assistance administrative et sur internet (par exemple

pour les dossiers de demande en ligne d'un passeport), création d'une boîte mail, scan, impression, rédaction d'un CV... Rens. 07 72 29 39 22.

Nuisances sonores - La tranquillité est l'un de nos biens les plus précieux...avec nos bonnes relations de voisinage. Cultivons-les en respectant la réglementation sur les nuisances sonores générées par les travaux de bricolage et de jardinage. Un arrêté préfectoral prévoit qu'en Gironde, ces activités - quand elles sont bruyantes - ne sont autorisées que de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanche et jours fériés. Les respecter, c'est aussi en bénéficier !

Ferrailles et encombrants - Le Sictom du Sud Gironde informe les usagers que deux bennes seront à leur disposition le mardi 4 décembre prochain à Puybarban (devant le nouveau cimetière). Possibilité d'y déposer ferrailles et encombrants entre 9h et 16h.

La Mairie rappelle par ailleurs l'interdiction de déposer tout déchet à côté des bornes à tri placées à côté du cimetière.

Ruban Rose - Le CCAS de Barie participera à la marche du Ruban Rose 2018 le dimanche 21 octobre. Lieu et organisations seront détaillés ultérieurement.

Dans le rétro



L'inauguration du square du 19 mars 1962 le 26 mai



Le concert Barie Olé du 9 juin



Les 45 ans du BCBC le 23 juin



La sortie des anciens le 28 juin

Barie pratique

La Mairie

14, le Bourg, 33190 Barie

Tél. 05 56 61 07 94
Fax. 05 56 71 26 17

Mél. mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil
le lundi de 13h 30 à 17h 30
le mardi de 8h 30 à 12h 30
le jeudi de 8h 30 à 12h 30

Les bons numéros

SAMU 15
Pompiers 18
Police: 17

Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51

Hôpitaux
La Réole 05 56 61 53 53
Langon 05 56 76 57 57
Marmande 05 53 20 30 40

Garde médicale la Réole
05 56 61 21 61

Urgences vétérinaires
05 56 61 01 20

Déchetterie de Langon
Ouverture le lundi de 13h 30 à 17h 30, du mardi au vendredi de 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 et le samedi de 9h 30 à 16h.